



Que doit je faire lorsque je n'ai pas reçu mon colis?

Par **senna91320**, le **05/09/2012** à **14:55**

Bonjour, j'ai passer commander d'une piece automobile chez un professionnel. Je lui est envoyé un chèque il m'a renvoyé un numéro de colis mais mon colis est bloqué dans un centre postal de sa région. Lorsque je contact la poste un conseiller me dit que c'est à l'expéditeur de faire une demande de déblocage. Malheureusement mon expéditeur ne veut plus répondre à mes appels car il paraît que je lui casse les c..... à force de l'appeler 2 fois par semaine. Cela fait 2 mois que ça dure. Merci de vos réponses.

Par **pat76**, le **05/09/2012** à **15:51**

Bonjour. Vous ne l'appellez plus et vous lui envoyez une lettre recommandée avec avis de réception en le mettant en demeure de vous faire parvenir dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre, la pièce que vous aviez commandée et pour laquelle vous lui aviez adressé un chèque d'un montant de.... en date du.... Vous précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précité, il devra vous rembourser la totalité de la somme. Vous ajoutez que le remboursement n'avait pas lieu pour le cas où la pièce de vous serait pas parvenue dans le délai indiqué plus haut dans votre lettre, vous l'assignerez devant la juridiction compétente au visa des articles 1142 et 1147 du Code Civil et ne manquez pas de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi. Vous gardez une copie de votre lettre.